



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



23152852

Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant le

20 NOV. 2023
Greffe

Le greffier

N° d'entreprise :
Nom

La Calestienne

(en entier) :
(en abrégé) :

Forme légale : **ASBL**

Adresse complète du siège :

22, Faubourg Saint-Martin à 5570 Beauraing

Objet de l'acte :

Nominations-démissions

A l'occasion du conseil d'administration du 16 novembre 2023, le CA a pris acte de :

-La démission de Madame Julie Van Damme et Monsieur Benoît HAQUIN lors de l'AG ordinaire du 20.06.23. A ces démissions, s'ajoutent les démissions de Messieurs Olivier THIANGE et Jean-Luc COLLAGE.

Également la démission antérieure (24.06.2019) de Madame Patricia LAHAYE, toujours reprise au registre UBO.

-L'admission comme administrateurs de Messieurs Sébastien CASSART et Michel THOMAS

A dater de ce jour, le Conseil d'administration se compose comme suit :

1. Monsieur Eric ALBERTUCCIO, rue Wanfercée-Baulet, 5 à 6224 Wanfercée-Baulet,
2. Madame Ann PAQUET, rue des Meuniers 23, à 5620 Morville
3. Monsieur Sébastien CASSART, Rue de Mont, 20 à 4160 Anthistes
4. Monsieur Michel THOMAS, Allée du Nondeux 30/1 à 5570 Beauraing

Monsieur Michel THOMAS, Administrateur et Directeur de La Calestienne, assure la gestion journalière de l'ASBL

Pour extrait conforme

Michel THOMAS

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/11/2023 - Annexes du Moniteur belge